

Assemblée Générale du Comité Départemental de Volley-ball de la Vienne

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOLLEY-BALL

SAMEDI 15 JUIN 2024
(Saint Benoit)

FFvolley
Comité Vienne



SOMMAIRE

1 - Ordre du Jour	3
2 – PV de l'Assemblée Générale du 17 juin 2023	5
3 – Rapport Moral	13
4 – Statistiques SAISON 2023-2024	15
5 - Rapport de la Commission SPORTIVE.....	17
6 – Rapport de la Commission ARBITRAGE	29
7 – Rapport de la Commission JEUNES	32
8 – Rapport de la Commission VOLLEY LOISIRS	45
9 – Rapport de la Commission TECHNIQUE	48
10 – Rapport de la Commission COMMUNICATION	55
11 – Rapport de la Commission STATUTS ET RÈGLEMENTS	57
12 - Vœux et Suggestions	59
13– Autres actions du Comité	Erreur ! Signet non défini.
14 – Finances	62

1 - Ordre du Jour

- Établissement d'une feuille de présence et appel des représentants
- Introduction du Président
- Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale ordinaire
- Présentation du rapport moral
- Présentation des rapports des différentes commissions, des Vœux les concernant et remise des récompenses sportives
- Autres actions menées par le Comité
- Présentation du rapport financier
- Vote des comptes de l'exercice clos et affectation du résultat
- Vote du quitus au trésorier
- Vote des tarifs, amendes et droits
- Vote du budget prévisionnel
- Désignation des vérificateurs aux comptes
- Vote des vœux et Suggestions
- Vote du Bureau Directeur
- Vote du Comité Directeur
- Vote de la proposition de Présidence
- Remise des récompenses et distinctions
- Allocutions des invités

**2 – PV de
l'Assemblée
Générale du 30 juin
2023**



COMITE de la VIENNE de VOLLEY BALL
58 bis route de Poitiers
86280 Saint Benoit
Tel : 05/49/54/87/15
Port : 06/87/93/40/22
E-mail : cd86vb@wanadoo.fr

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 30 juin 2023
Au Centre socio-culturel – Vouillé

19h00 : Appels des Clubs

17 clubs présents sur 18
90 voix /93

Le QUORUM est atteint.

Mot du Président :

1. Lecture du procès-verbal de l'AG du 17 juin 2022 à la salle du Gravion à St-Benoît et Votes de l'Assemblée

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 0

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral

Jean-Luc GOUVERNEUR précise qu'il est président depuis 11 ans et durant tout ce temps, une politique de bienveillance a toujours été menée par le Comité. Peu d'amendes sont appliquées alors qu'on devrait, on nous demande des dérogations... mais « un bienfait ne reste jamais impuni » ! On a peut-être été trop gentils..

Jean-Luc GOUVERNEUR lit et commente son rapport moral :

« Pax et Concordia - Afin de préserver la cohésion et la bonne entente des clubs et licenciés de notre département, nous allons essayer de régler préventivement quelques scories qui n'ont aucun signe de gravité, mais qui à terme pourraient peut-être dégénérer.

Plus précisément, il existe un règlement très controversé, tant au niveau fédéral que régional, qui stipule que deux jeunes, dans le même week-end peuvent jouer deux fois dans une division différente.

Cette facilité avait pour but de donner du temps de jeu à de jeunes joueurs inscrits dans un championnat supérieur, et qui n'avaient pas encore le niveau ou la maturité pour intégrer un six majeur.

*En aucun cas, donc, il n'a été prévu que **des titulaires** du niveau supérieur viennent jouer au niveau inférieur systématiquement ou pour renforcer en fin de saison une équipe en position de descente.*

Cependant, par manque d'information de notre part, je pense que la plupart des clubs impliqués ont surfé sur un règlement au sens strict et en toute bonne foi.

*En conséquence, nous allons abroger cette règle la saison prochaine, au moins pour le trophée J. Le TORREC ; et nous allons demander à tous nos clubs, **un engagement moral** pour respecter l'esprit de la règle, surtout dans un championnat départemental, qui la plupart de temps s'apparente à du semi-loisir.*

[Si pas d'engagement moral, on procédera à l'abrogation de cette règle mais je pense que tout le monde est raisonnable. Pour le rugby par exemple il y a des sanctions très dissuasives. On peut s'en inspirer...]

Pour information, nous aurions le droit de ne pas appliquer ce règlement fédéral, ce qui serait dommage et préjudiciable.

De plus, nous avons constaté avec bonheur, ces deux dernières saisons, un afflux de jeunes compétiteurs, mais en concomitance, quelques débordements, en inéquation avec la culture de notre sport.

C'est ainsi, que nous avons pu observer, pour le moment en exclusivité masculine, des agressivités déplacées envers les adversaires, et surtout des contestations répétées et inacceptables vis-à-vis des arbitres : c'est ainsi que sur des compétitions importantes (relatives tout de même) on a pu voir des regroupements (joueurs mais aussi quelquefois parents) autour de la chaise d'arbitre, après une décision défavorable à leur équipe !

Je souhaite donc que dorénavant on prenne plutôt exemple dans ce domaine précis sur le rugby plutôt que sur le foot !

L'amélioration de ces situations ne peut passer que par le travail pédagogique des coachs mais aussi par leur autorité.

À ce sujet, nos arbitres auront pour mission de sanctionner sévèrement des entraîneurs qui ne tiendraient pas leur équipe ou, pire, qui se comporteraient en instigateur ; à contrario, ils auront la tâche aussi de choisir un lauréat du Fair-Play à chaque saison.

Enfin, au cours de cette AG, vous sera proposé un nouveau règlement Jeunes, plus adapté aux circonstances.

Cependant, il ne faut pas que cette introduction moins positive que d'habitude, ne cache la réussite globale de notre comité : nous pratiquons beaucoup d'interventions dans les clubs grâce à la compétence et la disponibilité de nos salariés : à ce propos, suite à la raréfaction des aides à l'emploi, nous allons vous proposer une légère augmentation des tarifs uniquement sur ce poste.

Vous constaterez aussi dans les bilans sportifs, les excellents résultats de nos équipes à tous niveaux et en particulier de nos jeunes.

Et comme toujours nous continuons en amont un travail important en milieu scolaire, pour alimenter si possible nos clubs.

Je me dois de remercier chaleureusement toute notre équipe dédiée au service de nos licenciés : à savoir, tous les bénévoles du bureau et du comité directeur, tous nos salariés et nos trois services civiques, tout cela sous la direction bienveillante de notre directeur et coordinateur : Antoine Bourreau.

Et pour conclure, notre comité ne pourrait fonctionner sans l'expertise du CDOS et sans le soutien moral, matériel et financier de la commune de St-Benoît, du Conseil Départemental, de la SDJES et de notre Ligue de tutelle.

Il est vraiment fondamental de pouvoir travailler et échanger en toute transparence avec ces institutions.

Et c'est pour cela que nous partirons encore extrêmement confiants lors de la saison prochaine.»

3. Rapport de la commission sportive

Rapport présenté par Dominique MAYNIER :

- Il indique qu'il y a eu des soucis sur le trophée Jean Le Torrec cette année.
- Certains matchs n'ont pu être joués pour des problèmes de salle. Pour Grand-Poitiers par exemple, même si les dates sont connues depuis longtemps, pas de pré-réservation possible.
- Il rappelle qu'il est préférable de s'appeler si problème de calage de match car c'est toujours plus simple et efficace.

Questions/Remarques des clubs :

1. St-Julien : pas toujours facile de privilégier les appels pour les reports car on est parfois prévenu tard.

Conseil : Si problème, contacter tout de suite le Comité par téléphone.

Antoine rappelle que le report est un droit s'il est fait 15 jours avant la date. C'est à faire en passant par le site de la Fédération ou par mail.

Présentation des modifications apportées dans le règlement général des épreuves départementales.

Échanges, discussions et votes :

Cas n°3, page 14/14 : il faut écrire quelque chose sinon le championnat fédéral prime.

- On permet le croisement de 2 équipes d'un même club

Vote POUR à l'unanimité

- 2 équipes d'un même club peuvent jouer en ARM

Vote POUR à l'unanimité

IL est nécessaire de rédiger les 3 cas pour intégrer ce vote.

Présentation du règlement annuel

Il est rappelé qu'il est nécessaire de transmettre les résultats avant le dimanche 12h pour qu'ils soient dans la presse le lundi.

4. Rapport de la commission d'arbitrage

Bernard informe l'assemblée qu'il arrêtera ses fonctions à la commission d'arbitrage après cette olympiade.

Rapport présenté par Bernard CHATAÎGNEAU :

- Il informe du problème des maillots de la Fédération = ne fournit plus de maillot d'arbitre. Le Comité a donc fait le choix d'en floquer. Il informe que ces maillots seront remis à l'issue de la formation d'arbitrage.
- Il rappelle les règles de remplissage de la feuille de match si la tablette tombe en panne
- Il informe qu'une formation d'arbitre aura lieu en novembre cette année, comme d'habitude. Il y avait beaucoup de jeunes cette année à cette formation.
- Il est rappelé que les arbitres doivent donner impérativement leur RIB au Comité pour se faire payer les indemnités de déplacement.
- Rappel des licences nécessaires : Dirigeant pour être marqueur, Arbitre pour être arbitre.

Questions/Remarques des clubs :

Le SPVB rappelle qu'en cas de défaut de licence Marqueur, le club prend une amende.

5. Rapport de la commission jeunes

Rapport présenté et lu par Philippe LEROY.

- Constat de la saison écoulée : nombreuses situations de manque de fair-play
- Baisse des effectifs des Jeunes M7-M11 : soyons vigilants car ce sont les jeunes qui vont alimenter les sélections départementales
- Présentation d'un Règlement Particulier des Épreuves spécifique aux championnats jeunes (exemplaire distribué à tous). **Les clubs devront l'envoyer à tous leurs coaches.**

Questions/Remarques des clubs :

Q1 de Migné : Dommage que les M21 du championnat départemental n'aient pas eu le droit de participer à la Coupe de la Vienne M18.

Réponse : Des M21 ont participé au championnat Proxy avec dérogation mais à éviter.

Q2 de D. Raffeneau : est-ce qu'une Coupe M21 est prévue ?

Rép : non, problème pour trouver des dates.

Remarque concernant les problèmes de fair-play : si des problèmes surviennent, la Commission devrait se permettre de convoquer les arbitres.

Le club organisateur peut également se charger de « faire la police ».

Rappel : c'est aux coaches d'enseigner et de rappeler les règles aux joueurs pour que ceux-ci puissent arbitrer lors de regroupements. Car souvent des coaches d'autres équipes viennent critiquer des jeunes qui arbitrent.

6. Rapport de la Commission Loisirs

Rapport présenté par Pierre MACOMBE

- La saison s'est bien passée
- Vrai problème sur le remplissage des feuilles de matchs (cf. rapport de la commission).
- Rappel de la règle de ne pas mélanger les joueurs entre 2 équipes d'un même club.
- Réflexion en cours sur la refonte d'un règlement 4x4

Questions/Remarques des clubs :

Q : Dommage de ne pas pouvoir mélanger car tout le monde n'est pas toujours disponible.

Rep : cela pose problème car certains sont en mode « compétition » donc des changements de joueurs dans les équipes peut changer les résultats.

Q : Pourquoi ne pas faire 2 niveaux du championnat ?

R : Besoin de refaire le règlement Loisirs, éventuellement en permettant ce changement selon les divisions... à voir.

Q : autoriser le 4x3 ?

7. Rapport de la commission technique

Rapport présenté par Antoine BOURREAU

- De plus en plus compliqué d'affecter des salariés dans les différents clubs pour répondre à toutes les demandes. Rappel de la priorité n°1 : les jeunes
- On constate des demandes pour des équipes seniors voire du coaching depuis quelques temps

- Les stages des vacances fonctionnent très bien
- JL Gouverneur rappelle qu'il y a 2 terrains de Beach à Châtelleraut. Souhait d'y organiser des entraînements le mercredi

8. **Rapport de la commission communication**

Rapport présenté par Jean-Luc TRICHET.

- Rappel que cette saison, la news a mis en avant quelques clubs en particulier
- Le prochain flash est prévu avant le 14/07
- D'une manière générale, ne pas hésiter à proposer des sujets à la commission

9. **Rapport de la commission Finances**

Présentation des bilans par la trésorière, Nathalie PEDRETTI.

- Un peu plus de dépenses de salaires cette année (salariés plus nombreux) et de déplacements (davantage d'intervention en clubs)
- Léger bilan positif (+5000€) principalement dû au centre de loisirs, propose de le verser sur le fond associatif
- Remercie Antoine qui est toujours à l'affût de subventions
- Espère que l'augmentation du nombre de licences va se poursuivre

Les vérificateurs aux comptes (Sandrine Geffard et Dominique Raffeneau) présentent leur compte-rendu :

- satisfaits car ont obtenu les réponses à toutes leurs questions
- comptes bien tenus
- pas de remarque particulière

Pour la saison prochaine, Sandrine GEFFARD et Dominique RAFFENEAU reconduisent leur mandat

VOTE : ABS 0

CONTRE 0

POUR Unanimité

Présentation des augmentations de tarifs par Antoine BOURREAU (licences, amendes, interventions...). Les coûts peuvent parfois être importants pour les clubs mais le Comité est globalement déficitaire sur l'ensemble du département. Cependant volonté du Comité de ne pas faire de différences en fonction des lieux des clubs. Les augmentations sont faites pour perdre un peu moins.

VOTE des tarifs : ABS 0

CONTRE 0

POUR Unanimité

Présentation du budget prévisionnel sur l'année 2023 qui pourra être révisé en septembre 2023.

VOTE : ABS 0

CONTRE 0

POUR Unanimité

10. Autres actions

Antoine BOURREAU présente le bilan des activités du Centre de loisirs, des stages Volley des vacances scolaires et des interventions périscolaires.

11. Voeux

Voeu 1 : laisser la possibilité aux jeunes M18 et M21 et les seniors de + de 40 ans de pouvoir jouer dans les équipes inférieures en championnat et TJL (le même WE pour les jeunes).

VOTE : ABS

CONTRE Unanimité

POUR

Vœu 2 : Demande que une provision sur l'arbitrage soit fait en début d'année par les clubs au Comité sur la base des équipes engagées et des matchs prévus

Nombreuses discussions sur avantage set inconvénients et sur l'organisation à mettre en place.

Votes	Nombre	Clubs	Total Voix
ABS	3	Nouaillé, SPAD, Bonneuil-Vouneuil	4
CONTRE	10	SPVB, Cissé, Buxerolles, Migné, Montamisé, Sèvres, Chauvigny, St-Julien, Vivonne, CepStBe)	58
POUR	3	Vouillé, Châtelleraut, Loudun	20

Voeu 3 : Demande de Bonneuil que le trophée JLT soit ouvert à tous

Proposition après discussions : navette possible des joueurs du club (tous niveaux)

VOTE : ABS 0

CONTRE Unanimité

POUR 0

Proposition après discussions : Abroger règle de permettre aux jeunes joueurs de Région et + de jouer au Trophée

VOTE : ABS 0

CONTRE 1 (CepStBe)

POUR tous les autres

Vœu 4

SPVB : Augmentation ARM à 12 équipes au lieu de 10 ?

Proposition après discussions : privilégier les montées (1 descente de moins ; 1 montée de plus)

Au vote : Si 10 équipes en D1 ou davantage on peut partir à 12 en ARM.

ABS : 1 (Cep StBe)

POUR : les autres

14. Questions diverses

- Pour les années à venir, toutes les AG se dérouleront à St-Benoit, au Gravion, plus facile pour le Comité pour l'organisation.
- Recherche d'un volontaire pour les finales JLT : le SPVB se propose. Accepté par tous.

Récompenses :

- Distribution des récompenses sportives aux clubs
- Remise du maillot d'arbitre à Tristan VACHER
- Remise du maillot du fair-play (nouveau cette année) à Pascal PERROT
- Distribution des récompenses (lettres et médailles). À noter que la Ligue n'a pas tenu compte de nos demandes.

Conclusion et remerciements du président.

Fin de l'assemblée générale à 23h00

Le Président du Comité

Jean-Luc GOUVERNEUR

La secrétaire générale

Delphine BATKOWSKI

3 – Rapport Moral



Pax et Concordia

Retour vers le futur

Depuis mon premier mandat qui remonte à une douzaine d'année, la politique de notre comité a été basée sur la bienveillance et la tolérance.

Il se trouve que la saison dernière a été le théâtre d'incidents inappropriés et incompatibles avec la philosophie que nous défendons.

En conséquence, avec l'appui de nos instances départementales, je me suis vu de façon exceptionnelle à hausser le ton et dans la foulée à revoir des règlements pour les rendre plus drastiques en particulier au niveau de nos jeunes.

Cette saison, tout est rentré dans l'ordre, je m'en félicite, mais surtout je rends hommage à tous nos clubs qui ont œuvré à retrouver notre normalisation.

J'en conclus que le hasard et qu'un malheureux concours de circonstances, nous a joué un épisode ponctuel.

C'est pourquoi, nous devons revenir à nos principes fondamentaux, et qu'il faut trouver un juste milieu entre laxisme et répression.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que les candidats au comité directeur, au bureau directeur et à la présidence, solliciteront vos suffrages.

Ils seront, accompagnés de nos salariés, comme d'habitude au service des clubs et des licenciés.

Notre seconde mission consiste aussi, bien sûr à développer le volley dans notre département.

Nos objectifs ont été largement dépassés avec un record du nombre de licenciés depuis la fin du covid, et surtout du nombre d'équipes engagées dans les divers championnats.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue à un nouveau club, déjà très dynamique et motivé : à savoir Vendevre du Poitou.

Je voudrais très chaleureusement remercier l'aide fondamentale de nos institutions, à savoir la municipalité de ST BENOIT, le conseil départemental, l'ANS, notre ligue de tutelle et le CDOS.

Et pour conclure, je voudrais porter un focus sur les bénévoles qui s'occupent de l'arbitrage et de la sportive (jeunes ou adultes) qui relèvent par leur intensité et leur capacité de travail, à un véritable sacerdoce.

Et le maître en la matière depuis la nuit des temps, reste Bernard CHATAIGNEAU, que j'ai toujours connu président de la commission d'arbitrage.

Il a décidé de passer la main, mais heureusement restera au comité directeur.

Je ne sais même pas comment le remercier à sa juste valeur, tellement son implication a été infinie, entière, et surtout altruiste.

Tout le comité le remercie pour ce travail accompli et nous comptons encore sur lui pour bénéficier de tes talents de maître queux !

Comme d'habitude, vous verrez sur notre book et par la voix de nos présidents de commission, le détail de toutes nos activités.

Je vous souhaite pour le moment une excellente AG électorale.

Jean Luc GOUVERNEUR
Président du Comité 86 VB

4 – Statistiques

SAISON 2023 - 2024

AG du Comité Départemental de volley-ball de la Vienne – 15 juin 2024

Entité	Arb.	VB	BV	CO	DI	EN	VPT	PV	SV	SEN.	M21	M18	M15	M13	M11	M9	M7	Total
0860000 CLUB VOLLEY LOISIR 86	1	0	0	18		2	0	0	0	18	0	2	0	0	0	0	0	20
0860001 CENTRE D'ANIMATION DE VENDEUVRE DU POITOU	1	0	0	12	2	1	0	0	0	12	2	1	0	0	0	0	0	15
0860002 SPORT PASSIONS AVENTURES ET DECOUVERTES	0	0	0	15	2	0	0	0	0	17	0	0	0	0	0	0	0	17
0862440 F.E.P.S. St JULIEN L'ARS	1	0	0	10	2	1	0	0	0	13	0	0	0	0	0	0	0	13
0862442 CEP POITIERS/ST BENOIT V.B.	8	141	2	58	15	22	4	0	0	119	28	33	28	16	12	6	0	242
0862446 US DE MIGNE-AUXANCES VOLLEY-BALL	5	18	3	24	4	10	9	0	0	44	1	15	5	3	0	0	0	68
0862447 ALTERNA STADE POITEVIN VOLLEY BALL	12	197	0	9	54	35	11	0	0	144	32	63	42	17	7	1	0	306
0864160 CSA CHATELLERAULT	3	84	0	15	6	9	6	0	0	47	4	34	14	4	7	6	4	120
0865203 LOUDUN ATHLETIC CLUB	1	1	0	20	2	1	13	0	0	35	1	1	0	0	0	0	0	37
0865964 UNION SPORTIVE CHAUVIGNY	1	7	0	30	2	1	5	0	0	34	3	3	2	3	0	0	0	45
0866049 UNION SPORTIVE VIVONNE	9	114	12	38	3	19	38	0	0	89	10	39	32	18	19	12	5	224
0866385 LA LIGUGEEENNE VOLLEY-BALL	0	0	0	18	6	0	1	0	0	24	1	0	0	0	0	0	0	25
0867098 UNION SPORTIVE CIVRAISIENNE	1	16	0	12	4	2	4	0	0	19	2	1	11	1	2	2	0	38
0867534 MONTAMISE VOLLEY-BALL	1	0	0	22	2	1	0	0	0	24	0	1	0	0	0	0	0	25
0868124 CS DE SEVRES ANXAUMONT	3	63	1	33	6	8	0	0	0	48	8	16	3	17	12	3	4	111
0868442 VOUILLE VOLLEY BALL	6	119	23	18	12	22	11	0	0	71	21	46	36	3	16	7	5	205
0869249 CISSE VOLLEY-BALL	1	74	0	20	4	7	9	0	0	40	3	12	26	6	7	13	7	114
0869541 SPORTS ET LOISIRS EN VAL VIENN	1	2	0	14	2	1	0	0	0	17	2	0	0	0	0	0	0	19
0869542 ETOILE SPORTIVE DE BUXEROLLES	2	0	0	26	5	2	0	0	0	31	2	0	0	0	0	0	0	33
0869652 FONTAINE LE COMTE VOLLEY BALL	2	47	0	43	3	6	0	0	0	50	4	9	12	4	5	8	7	99
TOTAL GENERAL	59	883	41	455	136	150	111	0	0	896	124	276	211	92	87	58	32	1776

5 - Rapport de la Commission SPORTIVE



RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE

2023–2024

Cette saison, 32 équipes (ARM ARF D1M) étaient engagées dans les différents championnats seniors répartis en 15 clubs +1 du 79.

Cette année, comme l'année précédente le contrôle des feuilles de matchs et des qualifications a été effectué toutes les semaines, en effet chaque membre de la commission avait une division à vérifier.

Les demandes de reports et de modifications de matchs (avec application des coûts correspondants) ont été examinées directement par le Président de la Commission. Cette année le nombre est de : (7 reports et 1 forfait sur 274 matchs) .Par contre il y a eu 13 modifications de matchs (modifications de salle, d'horaire et report effectué dans les temps)

Toutefois on constate que des équipes s'engagent avec un nombre insuffisant de joueurs et que le calendrier n'est pas examiné attentivement par les responsables d'équipes .Mais il y a aussi un changement général des comportements où le sens de l'engagement collectif n'est plus prioritaire dans l'emploi du temps privé.

En ce qui concerne les qualifications et l'absence de licences pas de problèmes ; cette année la création ou le renouvellement des licences jeunes (M20-M17) avec surclassement ont été bien faits; en effet vous pouvez perdre un match si un jeune non surclassé est inscrit sur la feuille de match. Vous pouvez consulter le tableau établi par la FFVB au début de chaque saison concernant les catégories d'âges.

Les dates de transmission des résultats par internet ont été contrôlées par le secrétariat du comité. Cette année nous avons vu que les consignes ont été respectées dans l'ensemble (petit rappel les résultats doivent être transmis au plus tard le dimanche 12h).**Aussitôt** la fin du match, il suffit de **SCANNER** la feuille (dans le bon sens) et la transmettre ; mais il faut conserver les feuilles de matchs originales toute la saison, car le comité peut vous les réclamer.

En conclusion nous pouvons constater que pour cette saison 2023/2024 il y a eu 265 euros d'amendes qui portent sur les reports de matchs et les forfaits,

Nous présentons nos félicitations aux champions qui sont :

- ARM : SEVRES ANXAUMONT
- ARF : FONTAINE LE COMTE 2
- D1M: ALTERNA STADE POITEVIN VOLLEY BALL 5

Félicitations aux équipes de Sèvres Anxaumont (ARM), Fontaine le comte 2 (ARF) et Alterna stade poitevin volley ball (D1M) qui n'ont pas perdu un match au cours du championnat.

Trophée JEAN LE TORREC

Avant de commencer le trophée, nous vous avons proposé un sondage concernant la nouvelle formule (après le championnat) ou l'ancienne formule (pendant le championnat) .Nous avons eu 21 réponses dont 14 pour la formule actuelle, 3 pour l'ancienne version et 4 sans préférence.

Pour le trophée 2025, nous avons établi un calendrier un peu différent avec un premier tour pendant les matches retours. Les dates vous sont communiquées en même temps que le championnat et le tirage au sort aura lieu début janvier 2025.

Nous vous rappelons que l'engagement est facultatif et gratuit ; toutefois si vous décidez d'arrêter en cours, ce sera considéré comme un forfait donc amende. Une équipe peut demander à la CDA en informant l'équipe adverse de désigner un arbitre sur une rencontre, les frais seront à la

charge de l'équipe demandeuse (arbitrage + frais de déplacements).Vous avez également la possibilité d'inverser les rencontres.

Pour la saison 2024/2025 la Commission sportive vous rappelle quelques conseils à respecter pour le bon déroulement du championnat et pour éviter des amendes :

✓ Avant le 1^{er} match de championnat, assurez-vous que vos licenciés soient bien enregistrés à la Ligue.

✓ Lorsque vous faites signer un nouveau joueur en cours de saison, interrogez Internet pour être sûr qu'il est bien qualifié.

✓ Attention au changement de nom pour les féminines (nom de jeune fille puis non marital).

✓ Présidents, **sensibilisez** vos responsables d'équipe pour qu'ils soient vigilants pour transmettre par Internet, par « scannérisation » dans les délais imposés (aussitôt après le match c'est parfait) les feuilles de matchs et les résultats ; et n'oubliez pas de transmettre les informations que vous recevez à vos responsables d'équipes.

✓ Que les demandes de modifications ou de reports de matchs se fassent toujours dans les délais et formes réglementaires. À ce sujet, le Président de la Commission doit être obligatoirement informé par téléphone ou par mail.

✓ Que les responsables d'équipes, lorsqu'ils reçoivent le calendrier définitif en début de championnat par le biais de leur secrétaire de club, s'assurent que les dates indiquées sont exactes et leur **CONVIENNENT** (une erreur de votre part ou de notre part est possible).Un report sans amende doit être fait 15 jours avant la date prévue ; alors essayez d'anticiper.

✓ Attention, lorsque vous établirez votre calendrier, essayez de le faire en rapport à l'équipe que vous allez recevoir (horaire, jour de la semaine, week-end, distance).

✓ En début de saison, une lecture du **RGED** (règlement général des épreuves départementales) et du **RSA** (règlement sportif annuel) vous serait utile. En effet nous constatons que les responsables d'équipes ne connaissent pas le règlement.

Dans la mesure du possible, merci de ne pas attendre la date limite pour engager vos équipes .En effet il y a généralement que 50% des équipes engagées 48 h avant la date limite,

RAPPEL :

Pour la saison 2024/2025 la commission sportive rappelle aux clubs recevants de pré remplir informatiquement la feuille de match (au lieu d'un script parfois illisible) et d'indiquer le numéro du match. La tablette serait conseillée à chaque club.

Un report de match peut être une décision difficile à appliquer pour le club non demandeur, mais néanmoins un report doit se faire d'une manière cordiale et surtout un dialogue doit s'instaurer entre les deux responsables d'équipes concernées (le téléphone est souvent préférable aux mails).

Engagement définitif des équipes ARM –ARF-D1M : le **15 septembre 2024**

Toute équipe dont le formulaire d'engagement ne sera pas parvenu au Comité avec les dates d'engagements correspondants, ne pourra pas participer au championnat.

- Début du championnat : ARM et ARF D1M le **06 Octobre 2024**
- Début du trophée JEAN LETORREC ARM, D1M le **23 Mars 2025**

La Commission sportive vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous en septembre prochain pour une nouvelle saison.

**Le Président
De la Commission sportive
Dominique MAYNIER**

ANNEXES

Classement définitif Championnat 2023/2024

➤ Prévisions des poules 2024/2025

➤ Calendrier championnat : ARM-ARF-D1M-

➤ Calendrier Trophée 2024/2025

CHAMPIONNAT 2024/2025

ARM ARF D1M

Date limite d'engagement le 15 septembre 2024

Début du Championnat le 06 octobre 2024

🏠 **Matchs ALLER**

06 octobre 2024	24 novembre 2024
13 octobre 2024	01 décembre 2024
20 octobre 2024	08 décembre 2024
10 novembre 2024	15 décembre 2024
17 novembre 2024	22 décembre 2024 (journée de rattrapage)

🏠 **Matchs RETOUR**

12 janvier 2025	16 février 2025
19 janvier 2025	16 mars 2025
26 janvier 2025	30 mars 2025
02 février 2025	06 avril 2025
09 février 2025	

Calendrier valable pour une poule 8, 9 ou 10 équipes

Pas de matchs de championnat au - delà du 06 avril 2025 sauf circonstances exceptionnelles à l'appréciation de la commission sportive.

ARF (si 11 équipes ou +)

Début du championnat le 06 octobre 2024

Le calendrier pour le championnat ARF vous sera transmis aussitôt après les inscriptions définitives, c'est à dire après le 15 septembre 2024.

Selon le nombre d'équipes engagées, la formule sera différente (deux poules, une ou deux phase)

Pour information :

Vacances scolaires :

Du 19/10/2024 au 04/11/2024

Du 22/02/2025 au 10/03/2025

Du 21/12/2024 au 06 /01/2025

Du 19/04/2025 au 05/05/2025

Pâques : 20/04/2025 et 21/04/2025

Ascension : 29/05/2025 au 01/06/2025

Pentecôte : 08/06 /2025 et 09/06/2025

CHAMPIONNATS DE LA VIENNE 2023/2024

CHAMPIONNES ARF



FONTAINE LE COMTE 2

CHAMPIONNATS DE LA VIENNE 2023/2024

CHAMPIONS ARM



SEVRES ANXAUMONT 1

CHAMPIONNATS DE LA VIENNE 2023/2024

CHAMPIONS D1M



ALTERNA STADE POITEVIN 5

Comité de la VIENNE - Saison 2023 2024

ARM		ARF	
clas.	Clubs	clas.	Clubs
1	Sèvres Anxaumont 1	1	Fontaine le Comte 2
2	Ent. Bonneuil CSAD	2	Vivonne 2
3	Vivonne 2	3	Alterna Stade Poitevin 1
4	Alterna Stade Poitevin 4	4	Ent Echiré St Maixent
5	Loudun 1	5	Vivonne 1
6	Fontaine le Comte 1	6	CSAD Chatellerault
7	CEP Poit. St Benoit 1	7	Alterna Stade Poitevin 2
8	Montamisé 1	8	St Julien l'Ars
9	Buxerolles 1	9	Sèvres Anxaumont 2
10	Nouaillé Maupertuis 1	10	Chauvigny
		11	CEP Poit. St Benoit 3
		12	Fontaine le Comte 1
		13	CEP Poit. St Benoit 4
D1M			
clas.	Clubs		
1	Alterna Stade Poitevin 5		
2	Chauvigny 1		
3	Buxerolles 2		
4	Vivonne 3		
5	Migné Auxances 1		
6	Alterna Stade Poitevin 6		
7	Cissé 1		
8	CEP Poitiers St Benoit 2		
9	Alterna Stade Poitevin 7		

Comité de la VIENNE - Saison 2024 - 2025

Prévisionnel

ARM		ARF	
Clubs		Clubs	
1	Sèvres Anxaumont 1	1	Fontaine le Comte 2
2	Ent. Bonneuil CSAD	2	Vouillé 2 <i>(descente de RGF)</i>
3	Vivonne 2	3	Alterna Stade Poitevin 1
4	Alterna Stade Poitevin 4	4	Ent Echiré St Maixent
5	Loudun 1	5	Vivonne 1
6	Fontaine le Comte 1	6	CSAD Chatellerault
7	CEP Poit. St Benoit 1	7	Alterna Stade Poitevin 2
8	Montamisé 1	8	St Julien l'Ars
9	Alterna Stade Poitevin 5	9	Sèvres Anxaumont 2
10	Chauvigny 1	10	Chauvigny
D1M		D1F	
Clubs		Clubs	
1	Buxerolles 1 <i>(sera en ARM si 1 équipe monte en RGM)</i>	1	CEP Poit. St Benoit 3
2	Nouaillé Maupertuis 1	2	Fontaine le Comte 1
3	Buxerolles 2	3	CEP Poit. St Benoit 4
4	Vivonne 3	4	
5	Migné Auxances 1	5	
6	Alterna Stade Poitevin 6	6	
7	Cissé 1	7	
8	CEP Poitiers St Benoit 2		
9	Alterna Stade Poitevin 7		
10			

Trophée JEAN LETORREC

2024 / 2025

🏠 **1^{er} TOUR PRINCIPALE MASCULINE : ARM – D1M - D2L**

Le 23 Mars 2025

🏠 **2^{ème} TOUR PRINCIPALE MASCULINE et 1^{ER} TOUR CONSOLANTE MASCULINE**

Le 13 Avril 2025

🏠 **1^{er} TOUR PRINCIPAL FEMININE**

Le 13 Avril 2025

🏠 **3^{ème} TOUR PRINCIPALE MASCULINE et 1^{er} TOUR CONSOLANTE FEMININE
et 2^{ème} TOUR PRINCIPALE FEMININE**

Entre le 14 avril et le 13 mai 2025

🏠 **1/2 FINALES MASCULINE ET FEMININE :**

Le 18 Mai 2025

🏠 **FINALES FEMININES et MASCULINES :**

Le Vendredi 23 Mai 2025

6 – Rapport de la Commission ARBITRAGE



COMMISSION D'ARBITRAGE

Saison 2023-2024

Rapport d'activités

Voici mon dernier rapport pour la commission d'arbitrage car après quelques années à la présidence de la commission d'arbitrage je cède ma place, et oui (place aux jeunes).

DESIGNATIONS

Cette saison la commission d'arbitrage a effectué :

- 77 désignations au niveau régional.
- 289 désignations au niveau départemental.

REPLACEMENTS

- 26 remplacements en championnat régional soit 33 % des désignations.
- 65 remplacements en championnat départemental soit 22 % des désignations en augmentation de 4% par rapport à l'année dernière.

FORMATIONS

- il n'y a pas eu de formation marqueur par le Comité cette année mais des formations internes ont eu lieu dans les clubs.
- Une formation arbitre départemental suivie par 11 personnes qui s'est déroulée sur deux jours. 11 personnes se sont présentées à l'examen (épreuve théorique) puis 10 à la supervision sur le terrain. Ces dix personnes dont quatre jeunes ont obtenu avec succès leur diplôme d'arbitre.
- Pendant la formation d'arbitre, nous avons insisté sur la tenue et le contrôle de la feuille de match départementale, une piqûre de rappel sera encore faite avec l'envoi des désignations. Nous avons pu constater quelques améliorations cette saison.
- Cette année la commission n'a pas été contactée par l'UNSS pour une formation d'arbitre.

DIVERS

Les membres de la commission sont également intervenus sur :

- Le Noël des volleyeurs.
- Nous avons dépanné 10 fois les autres comités (16, 79, et 17) en leur fournissant des arbitres.
- Nous sommes intervenus sur des matchs FNSU durant l'année.
- La commission a été contactée pour les finales 4/4 FNSU.
- la commission a fourni des arbitres jeunes pour les finales M15

- Nous sommes intervenus sur les finales M18.
- Nous sommes intervenus sur le tournoi Jean Letorec.

CONCLUSION

La commission d'arbitrage voit le nombre de personnes arbitrant au niveau régional légèrement augmenter, aujourd'hui il y a 18 personnes qui arbitrent au niveau régional mais que 2 au niveau national.

J'en profite pour **remercier tous les arbitres qui répondent présents lorsqu'ils sont sollicités pour effectuer des remplacements** aussi bien au niveau départemental qu'au niveau régional. **Grand merci encore à eux.**

La Commission d'Arbitrage vous souhaite à tous et à toutes de bonnes vacances.

Le Président
B Chataigneau

7 – Rapport de la Commission JEUNES



COMMISSION JEUNES

Voici le bilan de la saison sportive qui vient de s'achever, et en premier je remercie les clubs qui se sont proposés pour organiser les plateaux du samedi après-midi, je remercie les salariés et les services civiques du comité qui font un travail exceptionnel sur les regroupements qu'ils ont à gérer et je remercie Philippe BOUCHER qui s'occupe de la sportive sur les plateaux M15 garçons et filles.

Avant de parler de la saison sportive qui vient de se terminer je tiens à vous faire part encore de mes inquiétudes concernant l'état des licences jeunes cette année.

Comparaison saison 2022/2023 et 2023/2024

M7 garçons	M9 garçons	M11 garçons	M13 garçons	M15 garçons	M18 garçons	M21 garçons
- 37%	- 20%	+ 2%	- 12%	- 10%	- 22%	+ 14%

M7 filles	M9 filles	M11 filles	M13 filles	M15 filles	M18 filles	M21 filles
- 42%	=	- 21%	=	+ 22 %	+ 25 %	- 16 %

LE SPORTIF

Le championnat PROXY commence à devenir de bonne qualité avec un nombre important d'équipes dans toutes les catégories.

Le championnat M18 s'est bien déroulé chez les filles avec 7 équipes. Par contre, chez les garçons, avec 4 équipes seulement, ce n'est pas suffisant pour faire un championnat attractif dans cette catégorie !

Cette saison, le Noël des volleyeurs s'est déroulé sur un après-midi et cette formule a été appréciée à sa juste valeur par les 62 équipes présentes (soit 130 joueurs et joueuses), les parents et les bénévoles présents pour cette compétition.

Cette saison le comité organise un TOURNOI OUTDOOR sur quatre dates départementales et la Ligue Nouvelle Aquitaine a proposé une date pour une finale régionale zone nord en Charente Maritime.

COUPES DE LA VIENNE

Cette année la Coupe de la vienne M15 a rassemblé 5 équipes garçons et 4 équipes filles et s'est jouée en 6 contre 6.

Faible participation des clubs mais très belle compétition de l'avis de tous les jeunes et responsables des équipes qui sont venus en découdre sur cette journée.

En M18 il y avait 6 équipes garçons et 7 équipes filles et aussi de l'avis des participants, très belle compétition sur cette journée.

Pour ces deux compétition je remercie la CDA qui vient, soit faire de la formation arbitre jeunes, soit proposer des arbitres pour venir officier toutes les rencontres de la journée.

COUPE DE FRANCE

Bonne participation des clubs de la Vienne cette saison pour la coupe de France jeunes (23 équipes engagées) avec de bons résultats dans certaines catégories et mention particulière aux M15 filles de Vivonne éliminées au 8ème tour et qui échouent aux portes de la finale nationale.

Par contre les M11 garçons et filles du club de l'union sportive de Vivonne jouent, en ce jour d'AG du comité, les finales nationales dans les Hauts de France.

COUPE DE FRANCE BEACH

Faible participation des clubs de la Vienne pour cette compétition, 3 clubs engagés seulement. Je me pose la question : est-ce que le département de la Vienne est une terre de Beach Volley ?

Rappel aux clubs

En début de saison penser aux sur-classements dans toutes les catégories jeunes et pendant la saison vérifier l'état des licences.

Penser à remplir la feuille licences qui est mise à disposition à la table de la sportive quand vous venez sur un regroupement.

Quand un club engage une ou plusieurs équipes sur un regroupement lors du sondage qui est fait en amont, merci de prévenir s'il y a du changement.

Pour les regroupements du samedi je préconise aux clubs de faire le sondage des jeunes qui seront présents le mercredi précédant, soit 3 jours avant.

Philippe LE ROY
Président Commission Jeunes

CHAMPIONNATS JEUNES VOLLEY-BALL 2023/2024 CD86

M7 1x1	
Class.	Joueurs(euses)
1	Alessio (Vivonne)
2	Elly (Vouillé)
3	Henri (Sèvres Anx)
4	Martin (Sèvres Anx)
5	Emma (Sèvres Anx.)
6	Lili (Sèvres Anx.)
7	Simon (Fontaine le Cte)
8	Camil (Fontaine le Cte)
9	Louka (Vivonne)
10	Octave (Fontaine le Cte)
11	Emma (Vivonne)
12	Sowen (Vouillé)

M9 1x1	
Class.	Joueurs(euses)
1	Lucas (AlternA SPVB)
2	Zoé (CSAD)
3	Mickaël (CSAD)
4	Elliott (Vivonne)
5	Louanne (Vivonne)
6	Martin (CSAD)
7	Florent (Cissé)
8	Léonie (Cissé)
9	Anissa (Fontaine le Cte)
10	Gaspard (CSAD)
11	Ethan (CEP Poit. St Be)
12	Mia (Cissé)
13	Martin (CSAD)

M9	
Class.	Equipes
1	CEP Poitiers St Benoit 1
2	Vivonne 1
3	Vouillé 1
4	Cissé 1
5	Fontaine le Comte 1
6	Vivonne 2
7	CEP Poitiers St Benoit 2
8	Vivonne 3
9	Cissé 2
10	Fontaine le Comte 2
11	Cissé 3
12	Vouillé 2
13	Vivonne 4

M11 F Honneur	
Class.	Equipes
1	CEP Poitiers St Benoit 1
2	Cissé
3	Sèvres Anxaumont
4	Fontaine Le Comte
5	Vouillé
6	Vivonne
7	CSAD
8	CEP Poitiers St Benoit 2

M11 M Honneur	
Class.	Equipes
1	Fontaine le Comte 1
2	CEP Poitiers St Benoit 1
3	Stade Poitevin AlternA 1
4	Vivonne 1
5	Cissé 1
6	CEP Poitiers St Benoit 2
7	Vouillé 1
8	Sèvres Anxaumont
9	Fontaine le Comte 2
10	Stade Poitevin AlternA 2
11	Vivonne 2
12	CEP Poitiers St Benoit 3
13	Cissé 2
14	Fontaine le Comte 3
15	Vouillé 2
16	Fontaine le Comte 4

M11 F Excellence	
Class.	Equipes
1	Vivonne
1	Vouillé

M11 M Excellence	
Class.	Equipes
1	Vivonne 1
2	Stade Poitevin AlternA 1
3	Vivonne 2
4	Vivonne 3
5	CEP Poitiers St Benoit
6	Sèvres Anxaumont 1
7	Vouillé
8	Stade Poitevin AlternA 2
9	Vivonne 4
10	Stade Poitevin AlternA 3

M13 M Classement Général	
Class.	Equipes
1	Vivonne 1
2	CEP Poitiers St Benoit 1
3	Sèvres Anxaumont 1
4	Vivonne 2
5	AlternA Stade Poitevin 2
6	Vivonne 3
7	AlternA Stade Poitevin 1
8	CSAD
9	CEP Poitiers St Benoit 2
10	Sèvres Anxaumont 2
11	Sèvres Anxaumont 3
	Vivonne (Elite)
	Sèvres Anxaumont (Elite)
	AlternA Stade Poitevin (Elite)

M13 F Classement Général	
Class.	Equipes
1	Cissé/Vouillé
2	CEP Poitiers St Benoit 1
3	Vivonne 1
4	Sèvres Anxaumont 1
5	CEP Poitiers St Benoit 2
6	AlternA Stade Poitevin
7	Sèvres Anxaumont 2
8	Vivonne 2
9	CSAD
	Sèvres Anxaumont (Elite)
	Vivonne (Elite)
	AlternA Stade Poitevin (Elite)

CHAMPIONNATS JEUNES VOLLEY-BALL 2023/2024 CD86

M15 M 6X6 Classement Général

Class.	Equipes
1	Vouillé
2	Vivonne
3	Alterna Stade Poitevin

M15 F 6X6 Classement Général

Class.	Equipes
1	Cissé
2	Vouillé
3	CEP Poitiers St Benoit
4	Alterna Stade Poitevin

M18 F 4X4 Classement Général

Class.	Equipes
1	CSAD 1
2	CEP Poitiers St Benoit
3	Alterna Stade Poitevin 1
4	Migné Auxances
5	Alterna Stade Poitevin 2
6	Sèvres Anxaumont
7	CSAD 2
8	CEP Poitiers St Benoit 2

M15 M 4X4 Classement Général (Qualificatif Finales Proxy)

Class.	Equipes
1	CSAD Chatellerault 1
2	Civray
3	CEP Poitiers St Benoit
4	Vivonne
5	Fontaine le Comte
6	CSAD Chatellerault 2
7	Cissé
8	Alterna Stade Poitevin
9	Vouillé

M15 F 4X4 Classement Général (Qualificatif Finales Proxy)

Class.	Equipes
1	Fontaine le Comte 1
2	Cissé 1
3	CEP Poitiers St Benoit
4	Alterna Stade Poitevin 1
5	Alterna Stade Poitevin 2
6	Vivonne 2
7	Alterna Stade Poitevin 3
8	Vivonne 1
9	Cissé 2
10	Migné Auxances
11	Fontaine le Comte 2

M18 F 6X6 Classement Général

Class.	Equipes
1	CEP Poitiers St Benoit
2	Alterna Stade Poitevin
3	Cissé
4	Vivonne
5	CSAD Chatellerault
6	Sèvres Anxaumont
7	Fontaine le Comte

M18 M 6X6 Classement Général

Class.	Equipes
1	Migné Auxances/Vouillé
2	CSAD Chatellerault
3	Alterna Stade Poitevin
4	Vivonne





Podium M11 F Honneur



Podium M11 M Honneur



Podium M11 M Excellence



**Championnes M11 F Excellence : Vouillé
(et Vivonne, absentes sur la photo)**



Podium : M13 F Proxy



Podium : M13 M Proxy



M15 F 4x4 Proxy



Podium M15 M 4x4



Podium M15 F 6x6



Champions M18 M 6x6 Proxy : Migné / Vouillé



Championnes M18 F 6x6 Proxy : CEP Poitiers St Benoit



Classement Noel des Volleyeurs

10 Décembre 2023



M7	M9	M11 M	M11 F	M13 F
1er Alessio (Vivonne)	1er Fontaine le Cte 1	1er Vivonne 7	1er Fontaine le Cte 5	1er CEP Poit. St Benoit 6
2e Elly (Vouillé)	2e Vivonne 1	2e Sèvres Anxaumont 1	2e Vivonne 4	2e Vouillé 5
3e Simon (Fontaine le Cte)	3e Vouillé 2	3e Vivonne 8	3e CEP Poit. St Benoit 2	3e Sèvres Anxaumont 6
4e Emma (Sèvres Anx.)	4e Vouillé 1	4e Stade Poitevin 2	4e Vouillé 3	4e Vivonne 10
5e Louka (Vivonne)	5e Fontaine le Comte 3	5e CEP Poit. St Benoit 4	5e CSAD	5e Stade Poitevin 5
6e Iliana (Vivonne)	6e CSAD 1	6e CEP Poit. St Benoit 8	M13 M	
7e Henri (Sèvres Anx.)	7e CEP Poit. St Benoit 1	7e Vivonne 6	1er Vivonne 13	7e Sèvres Anxaumont 4
8e Manon (Fontaine le Cte)	8e Vivonne 2	8e Cissé 3	2e Sèvres Anxaumont 7	8e Stade Poitevin 4
9e Sowen (Vouillé)	9e Cissé 2	9e Stade Poitevin 3	3e CEP Poit. St Benoit 7	9e CEP Poit. St Benoit 5
10e Emma (Vivonne)	10e Fontaine le Comte 4	10e Sèvres Anxaumont 2	4e Stade Poitevin 6	10e Sèvres Anxaumont 5
11e Mila (Vouillé)	11e <i>Stade Poit. / Vivonne</i>	11e Vivonne 5	5e Vivonne 15	11e CSAD 3
	12e Cissé 1	12e CEP Poit. St Benoit 3	6e Sèvres Anxaumont 8	12e Vivonne 11
	13e Fontaine le Comte 2	13e Vouillé 4	7e Vivonne 14	13e Vivonne 12



COUPES DE LA VIENNE



Les M15



**M15 M Vainqueur :
Vouillé**



**M15 F Vainqueur :
Cissé**



**M18 F Vainqueur :
Vivonne**



**M18 M Vainqueur :
Alterna Stade Poitevin**

VOLLEY OUTDOOR



VOLLEY
OUTDOOR FFvolley
Ligue Nouvelle-Aquitaine
BEACH - HERBE - MULTI-SURFACES

*Inscriptions sur place
de 13h à 13h30
Début du tournoi 14h*

6 - 8 ans : 1 x 1
8 à 18 ans : 2 x 2

**TOURNOIS OUTDOOR
OUVERTS À TOUS**

2X2

Dim 02 Juin : Béruges (Stade) | Sam 15 Juin : Poitiers (Stade des sablons)
Sam 08 Juin : Sèvres Anxaumont (Stade) | Sam 22 Juin : Saint Benoit (Parc de Strunga)

FINALE RÉGIONALE LE 30 JUIN À ST GEORGES DE DIDONNE

la vienne | FDVA | FIC Fontaine & Comte Volley-Ball | SPVB | FFvolley Comité Vienne | FFvolley Ligue Nouvelle-Aquitaine



Etape de Béruges : 22 équipes

8 – Rapport de la Commission VOLLEY LOISIRS



Commission Loisir

2023 - 2024

Championnat 4x4 :

Pour la saison 2023/2024, 3 poules de 5 équipes ont été proposées aux 15 équipes.

En phase aller, à l'intérieur des poules, rencontres en matchs simples (pas de match retour).

En phase retour :

- Formation d'une première poule de six équipes avec les 2 premiers de chacune des poules précédentes ; matchs aller et retour.
- Formation d'une deuxième poule de neuf équipes avec les troisièmes, quatrièmes et cinquièmes de chacune des poules précédentes ; pour ces rencontres, un seul match aller.

La saison semble s'être bien passée, malgré certaines difficultés pour trouver des salles et par là, des matchs non joués ; ces derniers n'ont pas eu d'influence sur le classement final.

Classement final 4x4 en fin de saison :

Poule 1 à 6

1. Sèvres Anxaumont 3
2. Sèvres Anxaumont 2
3. Bonneuil Vouneuil 2
4. Civray 2
5. Nouaillé Maupertuis 2
6. Vivonne 4

Poule de 9 à 15

1. SPAD Beaulieu 2	6. Ligugé 1
2. Vouillé 3	7. CEP Poitiers St Benoit 4
3. Ligugé 2	8. Vouillé 4
4. Vouillé 5	9. CEP Poitiers St Benoit 5
5. Montamisé 2	

Championnat D2Lib :

10 équipes cette saison :

Une 1^{ère} phase aller où chaque équipe s'est rencontrée + une 2^{ème} phase avec 2 poules par niveau. Tous les matchs ont été joués

Classement Final D2Lib en fin de saison :

Poule 1 à 5

1. CEP Poitiers St Benoit 3
2. SPAD Beaulieu 1
3. Civray 1
4. CSAD Chatellerault 2
5. Cissé 2

Poule de 6 à 10

1. Vendevre
2. Fontaine Le Comte 2
3. Migné Auxances 2
4. Loudun 2
5. Chauvigny 2

Par ailleurs, l'an dernier, il avait été demandé aux différentes équipes d'essayer de renseigner au mieux les feuilles de matchs. Cette année, ce n'est pas un sans-faute, mais toutefois une belle amélioration. Félicitations aux équipes qui se présentent très souvent avec les renseignements préimprimés.

Félicitations aux équipes, et elles ne sont pas nombreuses, qui ont commencé à se servir de la tablette ; les avantages pour les équipes : confection claire nette et rapide de la feuille de match et transmission par le Net dès la fin du match... les avantages pour le Comité : réception rapide des résultats sur l'application et par là, aussi la rapidité des procédures d'usage.

Osons espérer qu'en septembre, toutes les équipes auront une tablette à leur disposition et s'en serviront...

Sauf changement, ces formules seront reproposées à nouveau en septembre.

Bonnes vacances à tous.

Le Président de la Commission :

Pierre MACOMBE
pierre.macombe@orange.fr



Champion D2Lib : CEP Poitiers St Benoît 3

Tournoi de rentrée 4x4 à Ligugé



9 – Rapport de la Commission TECHNIQUE

COMMISSION TECHNIQUE

Actions menées par la Commission Technique en 2023 / 2024

La commission technique du Comité de la Vienne mène de nombreuses actions en étroite collaboration avec les clubs du département, en lien avec les directives fédérales, régionales mais aussi celles de la DRAJES 86 (ANS). L'objectif étant de faire un travail de masse afin de trouver de nouveaux licenciés, améliorer l'accueil des jeunes licenciés au sein des clubs du département, de les fidéliser, d'améliorer leurs niveaux techniques, mais aussi accompagner les animateurs bénévoles si précieux de chaque structure.

Pour cette saison le Comité comptait 5 salariés (4 en CDI, 1 en contrats d'apprentissage) + 1 prestataire (GE CDOS)

A - Animation dans le milieu Scolaire primaire

Une campagne d'interventions scolaires a été mise en place pour la période du 5 Septembre 2022 au 12 Octobre 2022, menée par nos salariés.

Interventions dans 13 communes ,15 écoles et 48 classes différentes (4 séances d'1 heure par classe)

Pour finaliser ces cycles d'initiations, un tournoi inter écoles a été organisé à Poitiers (stade de chalon) le 13 Octobre avec 760 participants.

B - Détachement d'un cadre dans les clubs

Cette action permet d'assurer un encadrement des pratiquants (la très grande majorité des clubs n'ont pas les moyens de se professionnaliser et manque de bénévoles) et d'améliorer les compétences des animateurs des clubs qui opèrent auprès des cadres du comité.

Les clubs qui ont bénéficié de ces interventions (Sèvres Anxaumont, Vouillé, Cissé, CEP Poitiers St Benoît, Chauvigny, CSAD Châtellerault, Fontaine le Comte, St Julien l'Ars et Vivonne).

C - Stage de Volley pendant les vacances

La commission technique a proposé 6 jours de stage Volley pour les jeunes âgés de 8 à 18 ans lors de chaque vacances scolaires (hors Noël).

Les stages sont séquencés en 3 blocs de 2 jours, chacun ouvert à un public différent. Les deux premiers jours sont ouverts à toutes les catégories et à pour objectif l'apprentissage, à savoir un travail accès principalement sur les fondamentaux technique. Les deux jours suivant sont ouverts aux catégories m9 / m11 / m13 tandis que les deux derniers sont ouverts aux m15 et aux m18. Ces 4 jours ont un objectif de perfectionnement, autrement dit affiné les compétences des jeunes ainsi que développer leurs connaissances tactiques et stratégiques.

Théophile PAILLE dirige ces stages accompagnés périodiquement de Quentin TORTI et Arthur OBLE ainsi que d'éducateurs des clubs alentours. Certains éducateurs viennent lors de ces stages pour valider leurs diplômes d'entraîneur mis en place par la FFVB

Les jeunes licenciés et non licenciés peuvent y participer.

Financement des familles et de la Caf.

Les stages de volley font désormais parties intégrante de cet accueil de loisirs (c'est une activité annexe)

D - Gestion des championnats jeunes Volley :

Antoine BOURREAU, Arthur OBLE, Cédric GALLOIS et périodiquement Théophile PAILLE salariés du Comité ont géré tous les regroupements jeunes M7, M9, M11 et M13 indoor. Ce choix permet d'améliorer la qualité des plateaux jeunes (aide aux clubs montage et démontage, inscriptions des équipes, gestion sportive, désignation des arbitres). Les techniciens du Comité Départemental de la Vienne de Volley Ball sont en permanence au contact des jeunes, des familles et des animateurs et entraîneurs des clubs lors des plateaux jeunes.

E - Sections Sportives

Les interventions du Comité sont financièrement fortement soutenues par le Conseil Départemental et l'ANS.

Collège Notre Dame La Chaume à Vouillé

Cédric GALLOIS assurait les entraînements à l'année (6^{ème} - 3^{ème}) les Mardi et vendredi de 12h55 à 14h25 au gymnase des Maillots.

Collège Jean Moulin à Poitiers

Théophile PAILLE, accompagné d'Adrien GREMELLE (Alterna SPVB), assuraient l'entraînement, les lundi et jeudi de 12h30 à 14h30, sous la responsabilité de Benjamin Brothier, professeur d'EPS et coordinateur de la Section Sportive.



F - Centres départementaux d'entraînements

Les centres départementaux d'entraînements fonctionnaient comme chaque année le Mercredi de 13h45 à 15h30 au gymnase Evariste Gallois. (*Gymnase mis à disposition gracieusement par l'Université de Poitiers*)

M13M et M12F

L'entraînement de la sélection Masculin était assuré par Cédric Gallois et Arthur Oble, la sélection féminine par Théophile Paillé et Loriane Andélie (Volontaire en service civique).

Pour la 1^{ère} fois un stage de préparation et de cohésion de 2 jours a été mis en place (avec nuitée) les 24 et 25 Mars au lycée Isaac de l'Etoile.

Ces deux sélections ont participé aux Interdépartementaux puis à l'Interzones (Finales Nouvelle Aquitaine)

Résultats : masculin : Vienne 1 : - 2^e au interdep
- 5^e au interzones
Vienne 2 : - 3^e au interdep



Féminin : Vienne 1 - 2^e aux interzones
- 20^e aux volleyades

La sélection féminine se classe 20^{ème}/24 aux volleyades (finales nationales) qui ont eu lieu à St Jean de Braye du 18 au 20 Mai.



G - Organisation de l'accueil de multisports

Gestion de l'accueil de Loisirs du Comité basé à Saint Benoit, 65 jours d'ouverture en 2023/2024. Les salariés du Comité sont titulaires des diplôme BAFD ou équivalence qui permettent d'être directeurs de Centre de loisirs.

Les accueils répondent à la législation de la SDJES et sont agréés par la CAF.

Financement des familles, de la Caf et de la mairie de Saint Benoit. **Ouverture de l'accueil pendant toutes les vacances.**

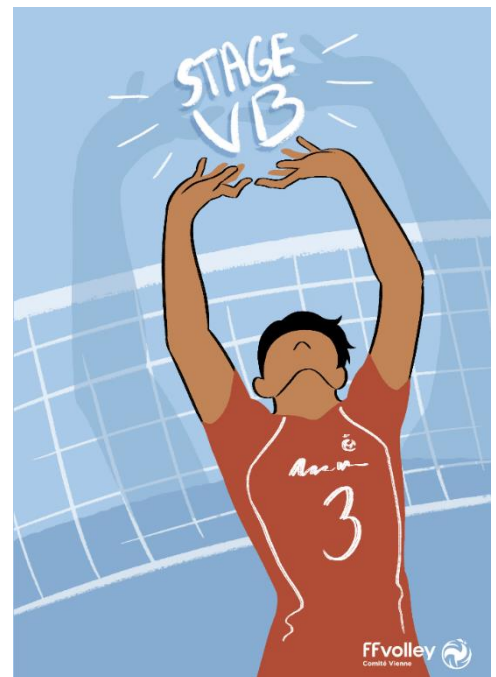
Cédric Galois en est le responsable général.

Théophile Paillé est le responsable de l'activité « Stage de volley »

Cette structure accueille des enfants de Saint-Benoit et des communes alentours. Les activités proposées sont essentiellement sportives, organisées dans la salle des sports du Gravion.

En 2023 l'accueil a été ouvert 65 jours avec une moyenne de participation de 55 enfants / jours

La CAF est un soutien majeur de cette structure ainsi que La municipalité qui accompagne financièrement et logistiquement cette activité



H - Journée USEP

28 Mai 2024, Organisation d'une journée USEP d'initiation volley auprès d'une centaine de jeunes



I - Mission au Togo

Dans le cadre d'un partenariat entre la fédération Togolaise et l'Ambassade de France au Togo, Antoine BOURREAU s'est rendu une seconde fois au Togo (du 19 au 25 février 2024) pour animer une formation d'initiation volley dans les collèges et lycées auprès des professeurs d'EPS locaux et de certains entraîneurs.

Le projet est de relancer le volley ball en milieu scolaire (Collège et Lycée) tout en créant une relation forte avec les clubs locaux à proximité des établissements.



J - Beach Volley à Châtelleraut

Le Comité de la Vienne, en partenariat avec le club du CSAD Châtelleraut, a proposé des séances d'entraînements Beach Volley gratuites pour les M15 et M18 du département, encadrées par Jean Claude WAYENECE, tous les mercredis après-midi (septembre octobre 2023 – Mai /Juin 2024).

Une des activités importantes du Comité est la gestion et l'organisation de l'accueil de loisirs, qui s'ouvre à chaque vacance scolaire sur la commune de Saint Benoit.

K - Actions Péri-scolaires

Les salariés du Comité interviennent auprès de certaines écoles lors des temps péri-scolaires. Ces interventions sont ensuite facturées aux municipalités

Saint Benoit :

Activité Multisports, volley, jeux de société, courses d'orientation et sports de raquettes auprès des élèves des écoles Irma Jouenne et L'Ermitage de novembre 2023 à juin 2024.

Nouaillé Maupertuis :

Activité Multisports, volley, jeux de société et sports de raquettes à l'école de Nouaillé Maupertuis de Novembre 2023 à Juin 2024.

Châtelleraut :

Activité Volley Ball les Jeudis à Châtelleraut en septembre/octobre 2023.

Ces interventions ont été assurées par Cédric, Jean-Claude, Quentin et Théophile + Hippolyte Paillé (apprenti CEP Poitiers St Benoit) et Corentin Degorce (apprenti Vivonne)

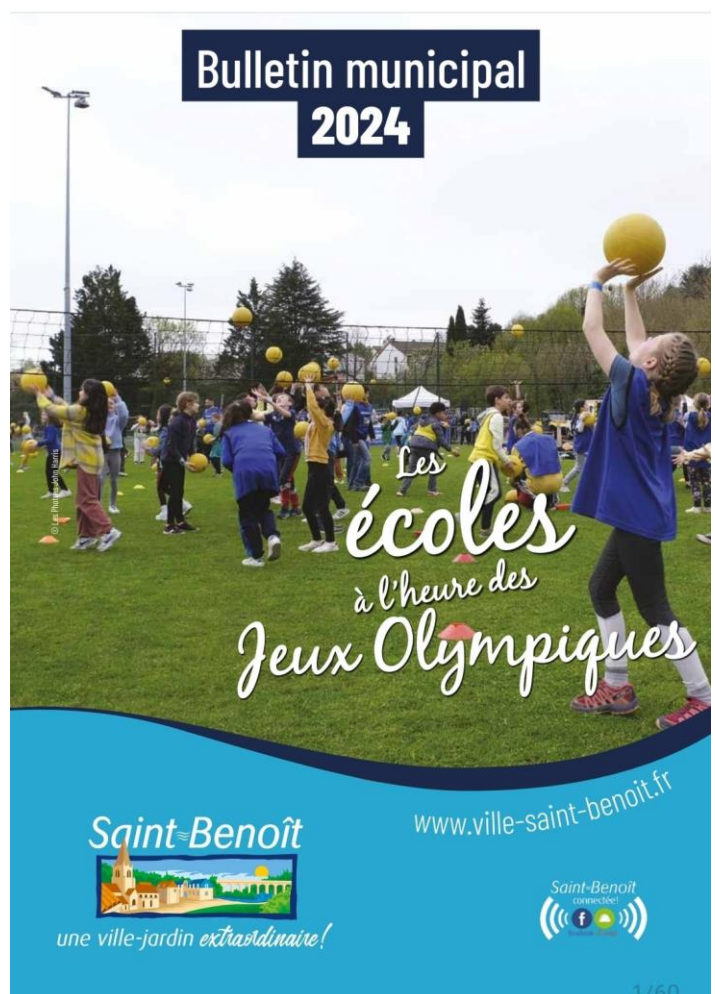
L - Journée Olympique à Saint Benoit

La Municipalité de Saint Benoit est un de nos partenaire privilégié du Comité ; Elle met à disposition nos locaux administratifs, la salle des sports du gravion pour nos activités (dont l'accueil de Loisirs), prête occasionnellement ses minibus...

Lorsque les élus de la commune nous ont sollicité pour les accompagner sur un projet « journée Olympique » nous avons, évidemment, répondu présent !

M Gouverneur, s'est particulièrement investi dans cette action (préparation, organisation...).

Cette journée qui rassemblait près de 500 jeunes qui se sont initiés à une multitude d'activités sportives, culturelles, d'initiation aux premiers secours a rencontré un franc succès... Le volley était représenté par le CEP Poitiers St Benoit et le Comité.



10 – Rapport de la Commission COMMUNICATION



Rapport Communication

Pas d'activité de la commission cette saison

11 – Rapport de la Commission STATUTS ET RÈGLEMENTS



Sans objet

12 - Vœux et Suggestions

1 / Suggestions proposées : par le Club de Bonneuil Vouneuil

- 1ère suggestion : rappeler aux équipes engagées de privilégier les vendredis pour les matchs du TJL en pré-réservant les créneaux en début de saison (ou dès que le calendrier tombe). Si ce n'est vraiment pas possible (pb de créneaux, ...), que l'équipe recevante propose d'emblée 2 autres options de dates.
- 2ème suggestion : Obliger ou fortement recommander à l'équipe recevante de fournir un arbitre officiel (adapté au niveau) à partir des 1/4 de finale.
- 3ème suggestion : laisser la possibilité aux jeunes M18 et M21 et + de 40 ans de pouvoir jouer dans les équipes inférieures en championnat et TJL (le même WE pour les jeunes).

2 / Suggestion proposée : par le Club du CSAD

A l'exemple de la Fédération demander le versement de la totalité des indemnités et dépenses d'arbitrage pour la saison en même temps que la demande d'engagement.

Il est parfois compliqué pour certains clubs d'avoir une personne disponible le jour du match pour faire le règlement ou de disposer de la monnaie nécessaire ou d'effectuer des démarches pour se faire rembourser etc.

Ceci dans le but de simplifier la préparation avant match tant pour les dirigeants que pour les arbitres eux-mêmes.

Le règlement aux arbitres se ferait ensuite par le comité sous forme de virement. En cas d'absence de l'arbitre le versement se ferait au club recevant qui se chargera de régler les arbitres qui auront fait le remplacement au dernier moment

14 – Finances



Rapport Financier de la Trésorière 2023

TARIFS 2024 / 2025

CREATIONS LICENCES										
Catégories / Types	2023 / 2024				2024 / 2025					
	FFVB	Ligue (cotisation)	Comité (cotisation)	Total	FFVB	assur. (facultative)	Ligue (cotisation)	Comité (cotisation)	TOTAL	
Compétition VB										
Licences Prof.	93,00 €	22,00 €	10,00 €	125,00 €	121,00 €	X	22€ revers. FFV	10,00 €	131,00 €	
Master / Senior	47,58 €	28,00 €	10,00 €	85,58 €	50,00 €	0,58 €	28,00 €	10,00 €	88,58 €	
M 21	47,58 €	27,00 €	10,00 €	84,58 €	50,00 €	0,58 €	27,00 €	10,00 €	87,58 €	
M 18	47,58 €	27,00 €	11,00 €	85,58 €	50,00 €	0,58 €	27,00 €	11,00 €	88,58 €	
M 15	24,58 €	17,00 €	11,00 €	52,58 €	26,00 €	0,58 €	17,00 €	11,00 €	54,58 €	
M13 / M11	24,58 €	10,00 €	11,00 €	45,58 €	26,00 €	0,58 €	10,00 €	11,00 €	47,58 €	
M 9	24,58 €	8,00 €	11,00 €	43,58 €	26,00 €	0,58 €	8,00 €	11,00 €	45,58 €	
M 7 - Baby	13,58 €	8,00 €	10,00 €	31,58 €	15,00 €	0,58 €	8,00 €	10,00 €	33,58 €	
<i>les licences M7 à M21 "Compétition Volley Ball" prises à partir du 1er Mars seront exemptées de cotisation Comité</i>										
Outdoor VB										
Senior M21 M18	29,58 €	10,00 €	10,00 €	49,58 €	31,00 €	0,58 €	10,00 €	10,00 €	51,58 €	
M15 M13 M11 M9 M7	16,58 €	5,00 €	11,00 €	32,58 €	18,00 €	0,58 €	5,00 €	11,00 €	34,58 €	
Encadrement										
Dirigeant	28,58 €	8,00 €	10,00 €	46,58 €	30,00 €	0,58 €	8,00 €	10,00 €	48,58 €	
Educ. / Arb. / Soignant	35,58 €	8,00 €	10,00 €	53,58 €	38,00 €	0,58 €	8,00 €	10,00 €	56,58 €	
Jeune arbitre M9 - M15	18,58 €	8,00 €	10,00 €	36,58 €	20,00 €	0,58 €	8,00 €	10,00 €	38,58 €	
Volley Pour Tous (à partir de M18)										
Volley Pour Tous (Loisir / Fit Soft...)	19,58 €	5 € reversé FFV	4,00 € +5€ reversé FFV	23,58 €	21,00 €	0,58 €	5 € reversé FFV	4,00 € +5€ reversé FFV	25,58 €	
Para Volley										
Senior	15,58 €	13,00 €	3,00 €	31,58 €	17,00 €	0,58 €	13,00 €	3,00 €	33,58 €	
M18 - M21	13,58 €	13,00 €	3,00 €	29,58 €	15,00 €	0,58 €	13,00 €	3,00 €	31,58 €	
M11 - M15	11,58 €	7,00 €	3,00 €	21,58 €	12,00 €	0,58 €	7,00 €	3,00 €	22,58 €	
Autres										
Compet'Lib (à partir de M18)	29,58 €	16,00 €	20,00 €	65,58 €	31,00 €	0,58 €	16,00 €	20,00 €	67,58 €	
Pass Bénévole	4,58 €	4,00 €	3,00 €	11,58 €	5,00 €	0,58 €	2€ revers.	3,00 €	8,58 €	
Licence Open VB	17,00 €	10,00 €	0,00 €	27,00 €	18,00 €	X	10,00 €	0,00 €	28,00 €	
Double Surcl.	25,00 €	5,00 €	0,00 €	30,00 €	25,00 €	X	5,00 €	0,00 €	30,00 €	
Triple Surcl.	30,00 €	5,00 €	0,00 €	35,00 €	30,00 €	X	5,00 €	0,00 €	35,00 €	
Mutation Nat. VB	134,00 €	30,00 €	0,00 €	164,00 €	139,00 €	X	30,00 €	0,00 €	169,00 €	
Mutation Reg. VB	77,00 €	20,00 €	0,00 €	97,00 €	80,00 €	X	20,00 €	0,00 €	100,00 €	
Mutation EDU.	134,00 €	0,00 €	0,00 €	134,00 €	139,00 €	X	0,00 €	0,00 €	139,00 €	
Evènementielle	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	X	X	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Licences Club Volley Loisir 86										
Licence Club Comité	Compet'Lib	29,58 €	16,00 €	25,00 €	70,58 €	31,00 €	0,58 €	16,00 €	25,00 €	72,58 €
	Dirigeant	28,58 €	8,00 €	15,00 €	51,58 €	30,00 €	0,58 €	8,00 €	15,00 €	53,58 €
	Educateur / Arbitre	35,58 €	8,00 €	15,00 €	58,58 €	38,00 €	0,58 €	8,00 €	15,00 €	61,58 €
	Volley Pour Tous (Loisir / Fit Soft...)	19,58 €	5 € revers.	9,00 € +5€ revers.	28,58 €	21,00 €	0,58 €	5 € reversé FFV	9,00 € +5€ revers.	30,58 €
	Para Volley	15,58 €	13,00 €	8,00 €	36,58 €	17,00 €	0,58 €	13,00 €	8,00 €	38,58 €

TARIFS 2024 / 2025

DROITS FINANCIERS	2023 2024		2024 2025	
	86	Hors 86	86	Hors 86
Droit d'engagement départemental Senior (ARM, ARF, D1M)	90,00 €	140,00 €	90,00 €	140,00 €
+ Redevance déplacements arbitres (ARM, ARF, D1M)	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Droit d'engagement départemental Senior D1F et D2Lib	30,00 €	80,00 €	30,00 €	80,00 €
Droit d'engagement départemental Senior 4X4	30,00 €	65,00 €	30,00 €	65,00 €
Droit d'engagement départemental championnat Jeunes (<i>Salle et Beach</i>) /équipes (- 11 ans : 1 eng max)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Droit de participation au Noël des volleyeurs / catégorie représentée	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Droit de modification de date de match demandé moins de 15 jours avant la date initiale du match (Sauf 4X4)	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Droit de report de match demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 1ère fois (Sauf 4X4 et D2Lib)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Droit de report de match (D2Lib) demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 1ère fois	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Droit de report de match demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 2ème fois (le maximum par saison) Sauf 4X4 et D2Lib	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Droit de report de match (D2Lib) demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 2ème fois (le maximum par saison)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Droit de réclamation ou d'appel devant une Commission	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Droit d'appel au Bureau	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
Droit d'appel devant les instances Régionales	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Droit à donner procuration à un autre club pour une Assemblée Générale	90,00 €	90,00 €	90,00 €	90,00 €
Formation d'arbitre	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Formation jeunes joueurs(euses) au centre départemental (pour la saison)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
INDEMNITES	2023 2024		2022 2023	
Indemnité d'arbitrage	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €
Indemnité kilométrique	0,35 €	0,35 €	0,35 €	0,35 €

TARIFS 2024 /2025

AMENDES	2023 2024	2024 2025
---------	--------------	--------------

Planification des matchs

Calendrier retourné incomplet / match / semaine 30 jours après le début de championnat (sauf 4X4)	15 €	15 €
Match reporté : nouvelle date non définit à partir de 15 jours après la date de demande du report/semaine	25 €	25 €

Forfaits (Adultes et jeunes)

1er FORFAIT (ARM ARF D1M + Trophée) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus)	30 €	30 €
1er FORFAIT (D2Lib et M18) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus) sauf 4X4	20 €	20 €
2ème FORFAIT (ARM ARF D1M + Trophée) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus)	40 €	40 €
2ème FORFAIT (D2Lib et M18) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus) sauf 4X4	30 €	30 €
FORFAIT (ARM ARF D1M) le jour même ou forfait sur décision du "Comité Directeur"	50 €	50 €
FORFAIT (D2Lib) le jour même ou forfait sur décision du "Comité Directeur"	40 €	40 €
FORFAIT 4X4 en ayant prévenue l'équipe adverse	15 €	15 €
FORFAIT 4X4 sans avoir prévenue l'équipe adverse	30 €	30 €
FORFAIT Général 4X4	100 €	100 €
FORFAIT Général (Sauf 4X4)	200 €	200 €

Résultats et feuilles de matchs (Adultes et jeunes)

Résultat non transmis sur Internet (avant le dimanche 18h qui suit le match) / équipe : 1ère fois	5 €	5 €
Résultat non transmis sur Internet (avant le dimanche 18h qui suit le match) / équipe : 2ème fois	10 €	10 €
Résultat non transmis sur Internet (avant le dimanche 18h qui suit le match) / équipe : 3ème fois et +	20 €	20 €
Retard envoi feuille de match (avant le dimanche 18h qui suit le match) / équipe : 1ère fois (sauf 4X4)	5 €	5 €
Retard envoi feuille de match (avant le dimanche 18h qui suit le match) / équipe : 2ème fois (sauf 4X4)	10 €	10 €
Retard envoi feuille de match (avant le dimanche 18h qui suit le match) / équipe : 3ème fois (sauf 4X4)	20 €	20 €
Feuille de match perdue	35 €	35 €
Retard envoi feuille de match / par jour (sauf 4X4)	2 €	2 €
Feuille de match non réglementaire, illisible ou mal remplie	10 €	10 €
Licence non portée sur la feuille	4 €	4 €

Arbitrage (Adultes et jeunes)

Arbitre absent	40 €	40 €
Absence d'arbitre (En M18 : cas d'arbitrage à la charge du club recevant)	20 €	20 €
Jeune Arbitre non supervisé par un adulte (En M18 : cas d'arbitrage à la charge du club recevant)	10 €	10 €
Désistement abusif d'arbitre	25 €	25 €
Défaut d'obligation d'arbitrage (pas d'arbitre club)	250 €	250 €
Défaut partiel d'arbitrage (moins de 6 matchs)	175 €	175 €

Autres (Adultes et jeunes)

Joueur non licencié ou non autorisé à jouer ayant participé à une rencontre officielle (1ère fois)	15 €	15 €
Joueur en "licence annulé" ayant participé à une rencontre officielle	15 €	25 €
Joueur non licencié ou non autorisé à jouer ayant participé à une rencontre officielle (2ème fois)	25 €	25 €
Jeunes : Coach non Licencié "Educateur" (à partir de la catégorie M13)	10 €	10 €
Absence à l'Assemblée Générale (ordinaire ou non)	90 €	90 €

TARIFS 2024 / 2025

INTERVENTIONS SCOLAIRES		2023 2024	2024 2025
Période : septembre octobre	jusqu' à 4 séances	0,00 €	0,00 €
Autre périodes	de 1 à 3 séances / séance	20,00 €	20,00 €
	4ème et 5ème séances / séance	25,00 €	25,00 €
	à partir de la 6ème séance :	30,00 €	30,00 €

INTERVENTIONS CLUBS (*)			
(la durée de séance ne tient pas compte du temps de déplacement, du montage et démontage ainsi que de la préparation)			
Séance d'entrainement public jeune (jusqu'à M18)		2023 2024	2024 2025
	Durée effective de la séance : 30 min	10,00 €	10,00 €
	Durée effective de la séance : 45 min	13,00 €	13,00 €
	Durée effective de la séance : 1 h	15,50 €	15,50 €
	Durée effective de la séance : 1h15	19,50 €	19,50 €
	Durée effective de la séance : 1h30	23,50 €	23,50 €
	Durée effective de la séance : 1h45	27,50 €	27,50 €
	Durée effective de la séance : 2h	30,50 €	30,50 €
	+ forfait par intervention	5,50 €	5,50 €
	forfait 2ème séance successive	0,00 €	0,00 €
Séance fit soft volley		2023 2024	2024 2025
	Durée effective de la séance : 30 min	11,00 €	11,00 €
	Durée effective de la séance : 45 min	13,50 €	13,50 €
	Durée effective de la séance : 1 h	16,00 €	16,00 €
	Durée effective de la séance : 1h15	20,00 €	20,00 €
	Durée effective de la séance : 1h30	24,00 €	24,00 €
	Durée effective de la séance : 1h45	28,00 €	28,00 €
	Durée effective de la séance : 2h	31,00 €	31,00 €
	+ forfait par intervention	5,50 €	5,50 €
	forfait 2ème séance successive	0,00 €	0,00 €
Séance d'entrainement public Adulte		2023 2024	2024 2025
	Durée effective de la séance : 45 min	18,50 €	18,50 €
	Durée effective de la séance : 1 h	23,50 €	23,50 €
	Durée effective de la séance : 1h15	28,00 €	28,00 €
	Durée effective de la séance : 1h30	33,00 €	33,00 €
	Durée effective de la séance : 1h45	38,00 €	38,00 €
	Durée effective de la séance : 2h	43,00 €	43,00 €
	+ forfait par intervention	5,50 €	5,50 €
	forfait 2ème séance successive	0,00 €	0,00 €

(*)

- Pour les déplacements inférieurs à 30 kms, la durée minimum facturée sera d'1h15
- Pour les déplacements d'un rayon de plus de 30 kms, la durée minimum facturée sera de 2h00
- "ramassage scolaire" (moins de 15 min) majoration de 3 € / séance
- au delà de 30 minutes entre 2 créneaux (heures effectives) un forfait par intervention sera ajouté

TARIFS 2024 / 2025

Coaching			
Gestion et coaching compétitions Seniors			
	Lieu	2023/2024	2024 2025
Championnat régional Senior	domicile	66 €	66 €
	extérieur (86)	66 €	66 €
	extérieur (17, 16, 79)	99 €	99 €
	extérieur (33, 87, 19, 24, 19)	121 €	121 €
	extérieur (64, 40, 47)	165 €	165 €
Championnat départemental Senior	domicile	66 €	66 €
	extérieur	66 €	66 €
Gestion et coaching compétitions jeunes			
	Lieu	2023/2024	2024 2025
Championnat départemental Jeune	domicile	45 €	47 €
	extérieur	45 €	47 €
Championnat Elite (multi rencontres)	domicile	60 €	60 €
	extérieur (86)	60 €	60 €
	extérieur (16, 17, 79)	84 €	84 €
Finales régionales Proxy (journée)	domicile	90 €	90 €
	extérieur (86)	90 €	90 €
	extérieur (16, 17, 79)	114 €	114 €
Finales régionales Elite (journée)	domicile		90 €
	Nord		115 €
	centre	150 €	150 €
	Sud		180 €

INTERVENTIONS HORS CLUBS FFV (*)			
<small>(la durée de séance ne tient pas compte du temps de déplacement, du montage et démontage ainsi que de la préparation)</small>			
Séances d'entraînements		2023 2024	2024 2025
Durée effective de la séance :	45 min	20,00 €	25,00 €
Durée effective de la séance :	1 h	25,00 €	29,00 €
Durée effective de la séance :	1h15	31,00 €	33,50 €
Durée effective de la séance :	1h30	36,00 €	38,00 €
Durée effective de la séance :	1h45	41,00 €	43,50 €
Durée effective de la séance :	2h	46,00 €	49,00 €
	+ forfait par intervention	5,50 €	7,00 €
	forfait 2ème séance successive	0,00 €	0,00 €
	+ Frais de déplacements éventuels (indemnités en vigueur)		

FFvolley
Comité Vienne

